

Cheseaux, le 10 août 2015

CONSEIL COMMUNAL

CHESEAUX

PREAVIS No 59/2015

<p align="center">Demande de crédit pour le remplacement de deux véhicules utilisés par notre service de voirie</p>
--

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Le présent préavis a pour objet le remplacement de deux véhicules utilisés par notre service de voirie, qui arrivent en « bout de course », et dont l'utilisation est quasi quotidienne.

1 - Véhicule compact multi-fonctions

1.1 – Introduction et besoins

Notre véhicule actuel (Daihatsu) a été acquis il y a plus de 11 ans (préavis 30/2003). Il présente des signes manifestes d'usure importante.

Il s'agit d'un petit véhicule compact et étroit, utilisé dans des endroits restreints, pour nombre de tâches quotidiennes – balayage et ramassage des poubelles, entretien des espaces verts et giratoires, transports divers, déchetterie, etc. Il est fortement sollicité chaque jour pour de nombreux petits trajets, et affiche environ 50'000 kilomètres au compteur.

Il est proposé de garder ce véhicule au sein de notre parc, mais de l'affecter exclusivement aux besoins de la déchetterie où il sera nettement moins sollicité. En effet, actuellement le responsable de la déchetterie est contraint d'utiliser, soit son véhicule privé pour diverses courses dans le village, soit un autre véhicule de voirie pour la vidange des éco-points, les débarras sur appel, etc..., ce qui pose parfois des problèmes logistiques.

Nous pourrions également revendre ce véhicule, mais nous n'en tirerions qu'environ Fr. 1'500.--, ce qui est extrêmement peu, mis en rapport avec les services qu'il peut encore nous offrir.

1.2 – Choix et description

Sur le marché actuel des véhicules utilitaires, ce modèle ex-Daihatsu, vendu désormais sous la marque Piaggio, est le seul qui corresponde au cahier des charges et aux besoins : largeur inférieure à 150 cm, hauteur inférieur à 180 cm, charge utile supérieure à 600 kilos, et pont basculant.

C'est pourquoi, nous avons choisi d'acquérir un véhicule similaire au précédent, de marque Piaggio, dont le concessionnaire est le garage Casale à Etagnières.

Ce véhicule est proposé à Fr. 23'500.-- TTC.

2 - Transporteur fermé

2.1 – Introduction et besoins

Le véhicule actuel, transporter VW T4, est âgé de 17 ans. Il totalise environ 110'000 km, et présente quelques soucis d'usure.

Ce véhicule fermé est principalement utilisé pour le transport de matériel au sec, de ravitaillement pour les écoles, et de transport de personnes. Il peut occasionnellement être adapté en véhicule neuf places pour des sorties diverses (écoles, municipalité, cours de formation, etc.).

Vu son âge, ce véhicule pourrait être revendu d'occasion à un privé, pour un montant estimé aux environs de Fr. 2'500.--.

2.2 – Choix et description

Les exigences pour ce véhicule sont les suivantes :

Longueur d'environ 500 cm, largeur inférieure à 200 cm, hauteur inférieure à 200 cm, motorisation d'environ 140 CV, charge utile minimale de l'ordre de 900 kilos, crochet d'attelage pour remorque de 2000 kilos, neuf sièges modulables, grille de séparation pour transport de matériel, portes battantes à l'arrière.

Sur le marché actuel, nous avons trouvé trois véhicules correspondant en tout ou grande partie à ces critères, à savoir : VW T5, Mercedes Vito 114 et Opel Vivaro.

Après avoir comparé les divers équipements et performances, il s'avère que l'Opel Vivaro est particulièrement intéressant. Son coût TTC accessoires compris s'élève à Fr. 29'338.--, soit plus de 10'000 francs de moins que ses 2 concurrents. Il a toutes les exigences requises, et séduit par sa nouvelle motorisation. De plus le concessionnaire Opel est à Villars-Ste-Croix, ce qui garantit une bonne proximité pour les divers services.

3 – Coût Total

- Daihatsu	Fr. 23'500.--
- Opel Vivaro	Fr. 29'400.--
- Marquages, pneus d'hiver, chaînes, etc..	Fr. 3'100.--
- Montant Total	Fr. 56'000.--
	=====

4 - Conclusion

Au vu de ce qui précède, et compte tenu de la nécessité de doter notre service de voirie de véhicules parfaitement adaptés aux tâches qui lui incombent, la Municipalité de Cheseaux vous demande, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de lui accorder un crédit de **Fr. 56'000.--** pour financer le remplacement de deux véhicules usagés.

et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX

- vu le préavis municipal N° 59/2015 du 10 août 2015
- vu le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 56'000.--** pour financer le remplacement de deux véhicules usagés pour notre service de voirie
- d'amortir cet investissement sur une durée de 10 ans
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché

DECHARGE

la commission de son mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 10 août 2015

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Le secrétaire :

(L.S.)

L. SAVARY

P. KURZEN